



Paroisse
Notre-Dame de Vie

Le Cannet

Mougins

DIMANCHE 13 JUIN 2021
11^{ème} DIMANCHE DU TEMPS
ORDINAIRE

ANNEE B

Tel : 04 93 45 13 87 – mail : notredamedevie@free.fr.

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

Nous avons bien souvent du mal à discerner l'action de Dieu et sa présence dans nos vies et dans le monde. Pourtant la semence cachée poursuit sa croissance. Dans la parabole du grand cèdre, le prophète Ezékiel nous en donne l'assurance : le « petit reste », l'arbre planté par Dieu, ne peut que poursuivre sa croissance pour devenir un cèdre magnifique. Dieu prend le temps et son action se déroule sans précipitation.

L'exemple de la nature est significatif, et Jésus le reprend pour dire la croissance du royaume qui, à la manière de l'arbre offrant un abri aux oiseaux, accueille, par l'Eglise, tous les hommes. La semence grandit on ne sait comment, dans un dynamisme vivant qui échappe au calcul et à l'observation. Le Seigneur sème sans cesse et la grâce travaille, même à son insu. Il nous demande simplement la foi. C'est une marche où nous ne voyons pas toujours où nous allons. Peu importe : notre seule ambition est de plaire au Seigneur. Le royaume des cieux n'est donc pas à conquérir, ni à faire advenir au prix de gros efforts. Il a en lui-même sa force. Il nous est simplement demandé d'accueillir la Parole – Semence que le Christ jette dans les cœurs, de la laisser grandir avec confiance.

Seigneur, merci pour ta Parole salvatrice.

Père Francis

Messes à partir du 1er juin :

En semaine : mardi 18h30, St Charles ; mercredi 18h à Ste Philomène et 18h30 à St Jacques ; jeudi 18h30, St Charles ; vendredi 18h Ste Philomène. **Samedi soir** : 18h à Ste Catherine. **Dimanche** : 9h à St Jean Baptiste, 10h à St Jacques, 10h15 à St Charles, 11h à Ste Philomène, **Dimanche** : 18h00 uniquement en juillet et août à la Chapelle Notre Dame de Vie.

N'oubliez pas votre contribution au Denier de l'Eglise 2021 qui a commencé et qui finance le traitement des prêtres et les salaires du personnel du diocèse de Nice ! La contribution de tous est indispensable à la mesure des moyens de chacun !

Horaires des permanences d'accueil à St Charles, 1 place Maréchal Foch, 06110 Le Cannet : Mardi et jeudi de 16h30 à 18h30, samedi 10h à 12h.

Quêtes des messes des 5/6 juin :

St Charles : 225,85€ ; Ste Philomène : 316,50€ ; St Jacques : 232,71€ ; St Jean Baptiste : 74,85€ ; Ste Catherine : 139,60€. Sur un total de 989,52€, après déduction de la contribution diocésaine, il revient à la paroisse 494,75€. 500€ financent les frais de ces messes, il manque 5,25€.

Préparation au baptême, à la confirmation et à la communion des adultes. Prendre contact avec le P. Olivier Petit par mail : notredamedevie@free.fr

Seule la fraternité peut accueillir durablement la fragilité

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, réuni les 7, 8 et 9 juin 2021, exprime une fois de plus sa profonde inquiétude devant le projet de loi de bioéthique que l'Assemblée nationale examine en ce moment en troisième lecture. Le socle de la « bioéthique à la française » dont notre pays était si fier est définitivement gommé : la dignité propre à tout être humain – petit et grand – n'est plus le point focal.

Une fois de plus, la loi prétend autoriser des transgressions nouvelles en les « encadrant ». Mais jamais un cadre ne tient. Inéluctablement, il finit par être effacé. Encadrer, c'est autoriser. L'humanité a grandi en s'imposant des interdits : interdit de tuer un innocent, interdit de l'inceste, interdit du vol, interdit du viol. Mêler des cellules humaines et des cellules animales ne peut pas être simplement encadré : ce qui doit être interdit, doit l'être clairement ; ce qui peut être autorisé, doit l'être clairement également. Cela n'est possible qu'en référence à une vision réfléchie de la personne humaine et de sa filiation. Encadrer la recherche sur les embryons humains alors que cette recherche ne sera pas au bénéfice de l'embryon traité, c'est se permettre de les manipuler In comme un simple matériau. C'est se mettre en situation de domination technique de ce qui devrait devenir un être humain à part entière.

Comme évêques catholiques, nous ne pouvons que dire à nouveau ce que nous disons depuis des années : la souffrance des personnes qui ne peuvent pas avoir d'enfants doit être accompagnée. Mais plutôt que chercher toujours à étendre la domination des humains sur leurs propres commencements, nos efforts doivent d'abord porter sur la fraternité qui seule peut accueillir durablement la fragilité. Mettre en place un processus de fabrication d'enfants ne résout rien. La vie est reçue comme un don, un don que nous sommes appelés à transmettre, à partager avec d'autres.

Le Conseil permanent remercie les parlementaires qui ont le courage de mettre en question la bonne conscience qui s'impose : leur témoignage restera pour la suite de l'histoire. La vie humaine est un don, tout être humain est un don qui mérite d'être accueilli par la société entière avec un infini respect. Il encourage les associations qui s'efforcent de mobiliser nos concitoyens sur ces sujets difficiles : le site internet de la Conférence des évêques relaie ici quelques-unes de leurs propositions.

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France

Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, Président de la CEF,

Mgr Dominique Blanchet, évêque de Créteil, vice-président de la CEF,

Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Arras, vice-président de la CEF,

Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris,

Mgr Jean-Pierre Batut, évêque de Blois,

Mgr Jean-Marc Eychenne, évêque de Pamiers,

Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen,

Mgr Philippe Mousset, évêque de Périgueux,

Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre,

Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers.

Diffusez ce communiqué autour de vous !